

7^{ème} RAID AVENTURE DU GRAND MORIN 06/07/2013
Feuille de route du circuit MARCASSIN

Les équipiers doivent toujours rester groupés

Etape de jour :

Remise à zéro du doigt électronique

Etape non stop. Les balises VTT peuvent être pointées dans n'importe quel ordre jusqu'à la barrière horaire. Les nombreuses contraintes de circulation à VTT sont à respecter. Le départ à la CO de jour est matérialisé sur la carte VTT. A vous de choisir quand faire cette CO durant votre parcours (avant ou après le canoë). Le départ du canoë est matérialisé sur la carte VTT.

OVTT (CARTE au 1:22500)

40 km maxi...donc difficilement faisable en entier !

26 balises (ordre libre)

CO EN LIGNE (CARTE au 1:7500)

4.5km

9 balises (dans l'ordre)

CANOË EN ORIENTATION ("CARTE" au 1:15000)

EMBARQUEMENT UNIQUEMENT ENTRE 18H30 ET 19H

5 km

4 balises (ordre libre)

Pénalité de 5 balises supplémentaires si cette épreuve n'est pas faite (par choix ou si vous êtes en retard).

ARRIVEE VTT AVANT 21h30

1 balise de pénalité toutes les 2 minutes entamées de retard

Lecture du doigt électronique

DEPART EN CONVOI VERS LA GARE A 22H

Etape de nuit :

Remise à zéro du doigt électronique

DEPART A 22h30

CO AU SCORE :

de 8km à 15km maxi

CARTE SECTEUR 2 1:10000

13 balises (ordre libre, 2 balises à reporter)

CARTE SECTEUR 3 1:15000 (normes

CO/OVTT mixées)

7 balises (ordre libre)

(secteur 1 : Sanglier uniquement)

Secteur 2 : sortie recommandée à 00h30

Le passage aux "CP" est obligatoire pour être classé.

ARRIVEE AVANT 1H30

1 balise de pénalité toutes les 2 minutes entamées de retard

Lecture du doigt électronique

En cas d'urgence, appelez le 06 13 12 68 58 ou le 112 (Pompiers)

En cas de problèmes pas graves, appelez le 06.78.00.60.88

Respectez le Code de la Route, les ordres des signaleurs, les zones et routes interdites et la tranquillité des riverains. Ramassez vos déchets.